

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Etats-Unis

(Page 08)

Facebook s'oppose à l'étude du ciblage à des fins politiques

Un projet universitaire destiné à savoir comment «les pubs politiques sont ciblées» sur Facebook n'est pas...

Coronavirus

(Page 08)

La pandémie accélère la conversion numérique du travail

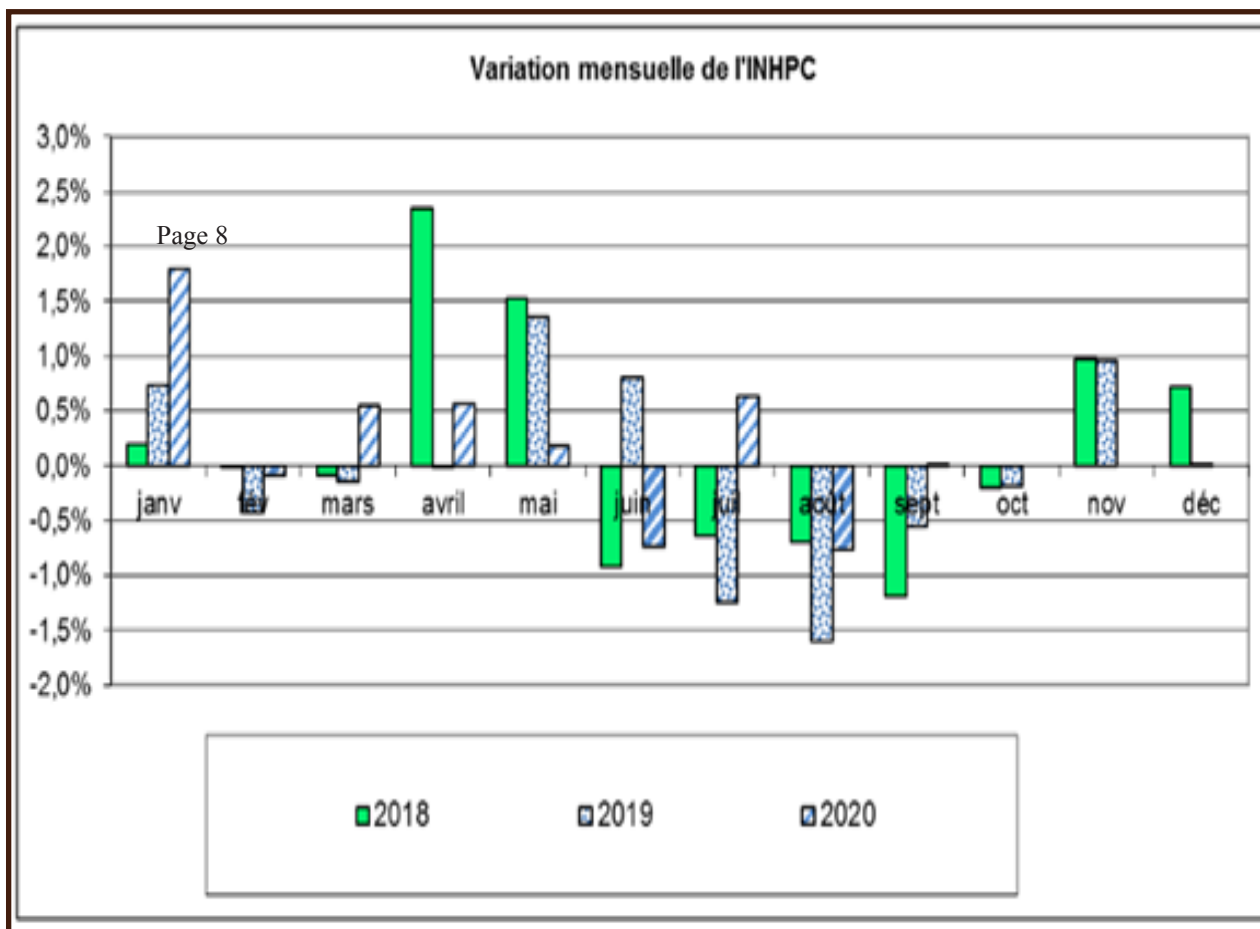
Une étude du forum économique mondial publiée mercredi analyse que le tournant numérique a été accentué par le coronavirus.



Togo / Conjoncture économique

(Pages 03)

Stabilité de l'INHPC en septembre 2020



Renforcement de la coopération parlementaire

(Page 04)

Yawa Tségan a reçu les ambassadeurs de Chine et d'Egypte

Plateforme mondiale d'investissement

Le MCC et Africa50 signent un accord

La Millenium Challenge Corporation (MCC) et Africa50 s'engagent à travers la signature d'un protocole d'accord à mobiliser les capitaux pour... (Page 11)

Facilité africaine de soutien juridique

Deux nouveaux membres au Conseil de gestion

La juriste kenyane Christine Anyango Agimba et le diplomate norvégien Arve Ofstad ont été nommés à compter du 26 octobre 2020... (Page 06)

Riposte contre la Covid-19

(Page 02)

Le Pnud offre trois cliniques mobiles au Togo

Le Programme des nations unies pour le développement (Pnud) a offert lundi 26 octobre 2020 au Togo...

Concours T-Fertile

(Page 04)

Kloutse Yaovi va augmenter sa production d'huile de palme

Le jeune togolais Kloutse Yaovi champion du concours d'entrepreneurs T-Fertile compte augmenter la capacité d'approvisionnement de sa matière première de 6 tonnes ce qui va...



PROMOTION DES PRODUITS TOGOLAIS EN FRANCE

La Togolaise EGGLEY Véronique et sa compagnie Bioperfect, mettent les produits du Togo et de l'Afrique de l'ouest à l'honneur du 26 au 31 octobre de 9H à 19H à l'hypermarché E.LECLERC de St Ouen l'Aumône. Les pays concernés par cette campagne sont : Togo, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Ghana, Burkina Faso, Guinée, Niger.

Les partenaires :



Riposte contre la Covid-19

Le Pnud offre trois cliniques mobiles au Togo

Le Programme des nations unies pour le développement (Pnud) a offert lundi 26 octobre 2020 au Togo, trois cliniques mobiles destinées à être des centres de dépistage et de tests PCR pour mieux lutter contre la pandémie de Covid-19.



● **Vivien ATAKPABEM**

« C'est une contribution très modeste de notre part et on cherche toujours à faire

mieux pour le bien-être de la population et pour accompagner le gouvernement dans sa politique de santé », a déclaré Aliou

Dia, le représentant du Pnud au Togo. Le Togo dispose déjà d'équipements de ce type qui ont permis de réaliser des dizaines de milliers de consultations. Moustafa Mijiyawa, le ministre de la Santé, a précisé que ces unités mobiles étaient avant tout destinées aux zones reculées qui n'ont pas d'accès aux centres hospitaliers. Le Pnud Togo est donc fier de contribuer à la lutte contre le coronavirus. Trois cliniques mobiles viennent agrandir les équipements et matériels offerts au gouvernement. Elles doivent servir au dépistage et à la prise en charge des populations en matière de santé. Depuis la survenue de la crise sanitaire au Togo, le Pnud apporte son appui dans 5 domaines clés tels que le système sanitaire, la résilience socioéconomique, l'appui communautaire & protection droits humains, les innovations digitales, le soutien à la reprise économique.



AUX DECIDEURS ...
« Togo Safe » déjà 14 000 téléchargement

1 4.000 personnes ont téléchargé l'application de traçage «Togo Safe » depuis son lancement au mois de septembre 2020. Cette application permet aux utilisateurs apprenant leur contamination d'alerter des personnes – qui auront préalablement téléchargé l'appli – croisées au cours des jours précédents, à un mètre de distance, durant quinze minutes. Ces cas contacts potentiels pourront ainsi consulter un médecin, se faire dépister, s'isoler... Afin de casser les chaînes de transmission. L'outil offre aussi aux autorités sanitaires la possibilité de suivre des personnes arrivées au Togo et susceptibles d'être infectées. A en croire republicoftogo.com, les résultats sont décevants de l'avis même de ses concepteurs. L'essentiel des chargements ont été effectués au débarquement des passagers à l'aéroport de Lomé, un dispositif obligatoire. « L'application n'est efficace que si le maximum de personnes l'utilise. Aidez-nous à mieux vous protéger », a lancé le ministère de l'Economie numérique qui pilote ce projet. Le Togo n'est pas le seul à connaître des déboires dans ce domaine. Ces applis de traçage sont un échec dans la plupart des pays d'Europe, à l'exception peut-être du Royaume Uni. NHS Covid-19 a été téléchargée par plus de 16 millions de Britanniques. Lors d'une visite dans un bureau, un commerce, un restaurant ... les utilisateurs sont invités à scanner un QR code qui prend en compte leur localisation; ils pourront être informés en cas de présence de cas positifs dans ces lieux. L'Etat togolais recommande à tout voyageur en partance ou à destination de Lomé de souscrire à une assurance médicale ou de voyage lors de l'achat de son billet, s'il ne dispose pas déjà d'une assurance maladie internationale. Tout voyageur au départ de Lomé doit se soumettre à un test PCR COVID-19, dans les 7 jours avant son départ. Avant l'embarquement, tout passager à destination de Lomé doit présenter les résultats négatifs d'un test PCR COVID-19 datant de moins de 7 jours. Le document contenant ces résultats doit être téléchargé sur le formulaire disponible ici. À l'arrivée, le passager est soumis à un autre test PCR COVID-19 à l'emplacement aménagé dans la nouvelle aérogare de l'AIGE. Il doit à cet effet, remplir le formulaire en ligne disponible ici et s'acquitter des frais dudit test avant leur départ. Les compagnies aériennes vérifient à l'embarquement les résultats des tests PCR COVID-19 des passagers et le reçu électronique attestant du paiement des frais du test PCR COVID-19 à effectuer à l'arrivée à l'Aéroport de Lomé.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Togo / Conjoncture économique

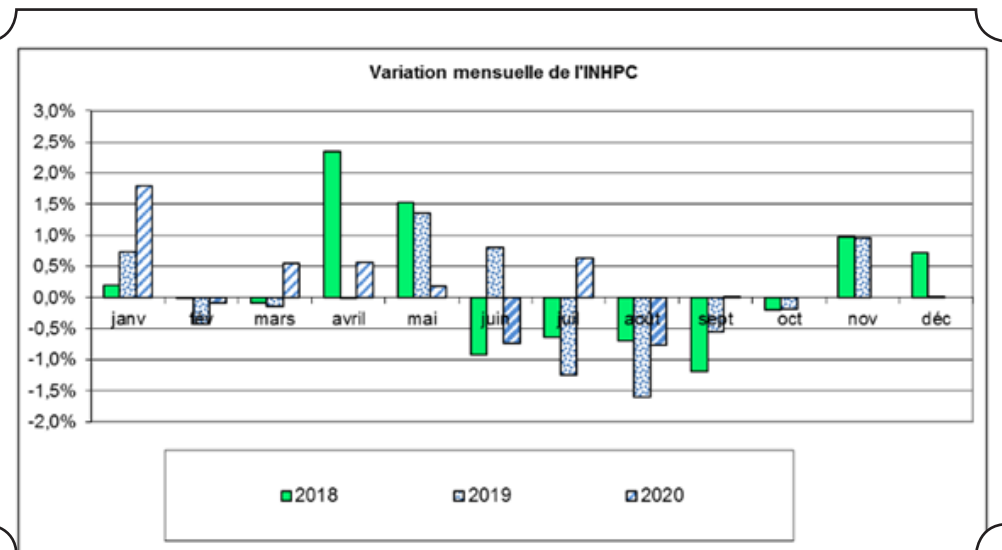
Stabilité de l'INHPC en septembre 2020

Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, l'Indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) a connu une quasi-stabilité en septembre 2020 par rapport à son niveau en août 2020.

• Joël YANCLLO

En septembre 2020 au Togo, l'INHPC s'est établi à 105,7, tout comme le mois précédent. Selon les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), cette stabilité est essentiellement due à l'effet conjugué d'une part de la hausse des indices des fonctions de consommation «Restaurants et Hôtels» (+1,9%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,9%) ; «Articles d'habillement et chaussures» (+0,2%) ; «Tabac et stupéfiants» (+1,8%) ; «Santé» (+0,3%) et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+0,1%) et d'autre part de la baisse de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-1,2%). En effet, la hausse de l'indice des fonctions de consommation «Restaurants et Hôtels», «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» et «Articles d'habillement et chaussures» est soutenue par la progression des indices des postes «Restaurants, cafés et établissements similaires» (+1,9%) ; «Produits pour l'entretien et réparation courante»

(+3,8%) ; «Combustibles solides et autres» (+0,3%) ; «Loyers effectifs des locataires et sous-locataires» (+0,1%) ; «Chaussures enfants» (+4,0%) ; «Vêtements de dessus femmes» (+0,9%) ; «Vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourrissons (0 à 2 ans)» (+0,3%). La hausse observée au niveau des indices des fonctions de consommation «Tabac et stupéfiants» ; «Santé» et «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» est due à l'augmentation des prix au niveau des postes «Vin et boissons fermentées» (+3,7%) ; «Tabac et stupéfiants» (+3,1%) ; «Médicaments traditionnels» (+3,7%) ; «Mobilier pour chambre à coucher et salle de bain» (+1,3%) ; «Articles de ménage en textiles» (+0,4%) et «Outillage, matériel et accessoires divers» (+0,2%). Les postes ayant contribué à la baisse de l'indice de prix de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» sont : «Tubercules et plantain» (-20,7%) ; «Céréales non transformées» (-1,7%) ; «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (-2,6%) ; «Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a» (-3,5%) ; «Autres fruits frais» (-2,6%)



«Pains» (-2,6%) ; «Autres matières grasses» (-3,9%) et «Sucre» (-5,6%).

Les variétés en hausse

Les prix ayant enregistré une hausse en septembre 2020 se rapportent entre autres aux variétés : «Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat)» (+7,3%) ; «Plat de riz-haricot (Ayimolou)» (+3,1%) ; «Bouillie de maïs sucrée (Aklui zogbon)» (+2,4%) ; «Plat de fufu + sauce viande» (+0,8%) ; «Plat de kom + poisson frit» (+0,8%) ; «Tôle ondulée» (+3,8%) ; «Bois (Planche)» (+2,2%) ; «Bois de chauffe» (+4,3%) ; «Charbon de bois» (+0,3%) ;

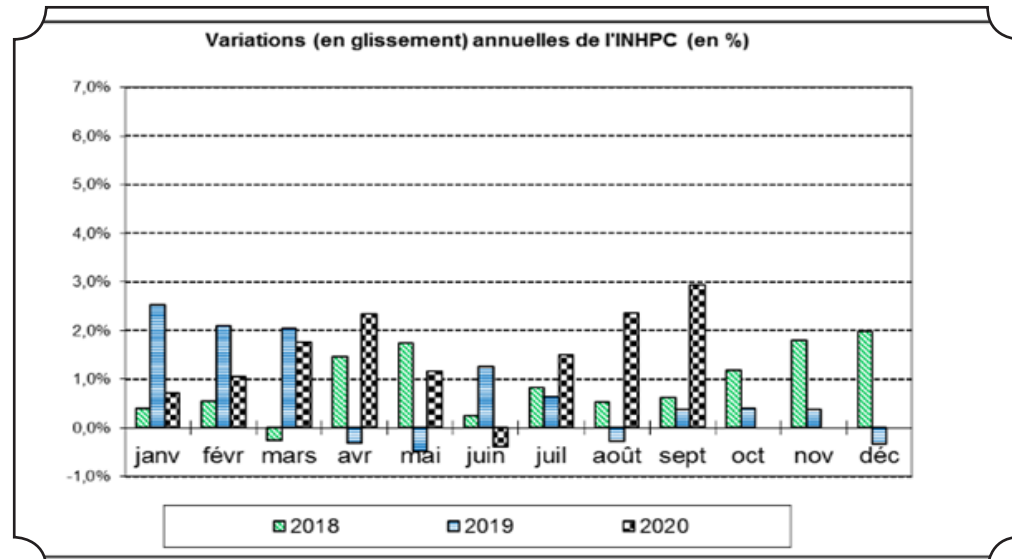
«Loyer brut mensuel dans une cour commune avec toilette externe (Studio)» (+0,4%) ; «Loyer brut mensuel d'une maison en dur avec toilettes externes (Chambre+ Salon)» (+0,2%) ; «Sandale pour enfants» (+3,2%) ; «Chaussure pour enfant en cuir/simili» (+3,1%) ; «Boubou pour dame/tenue locale» (+0,8%) ; «Robe fillette» (+0,3%) ; «Tchoukoutou local artisanal» (+6,5%) ; «Vin ordinaire (JP Chenet)» (+0,2%) ; «Cola fraîche» (+4,4%) ; «Herbe Zangara pour paludisme» (+17,4%) ; «Pailasse (matelas ordinaire)» (+1,5%) ; «Matelas mousse» (+1,0%) ; «Serviette de toilette» (+5,0%) ; «Torchon en tissu» (+0,5%) ; «Tube au néon» (+3,2%) et «Pile électrique non blindée» (+0,3%). Les produits dont les prix ont contrebalancé à la baisse les

hausse ci-dessus mentionnées concernent les variétés «Igname» (-22,9%) ; «Patate douce fraîche» (-12,9%) ; «Manioc frais (Agbéli)» (-9,2%) ; «Banane plantain mûre» (-3,9%) ; «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (-4,4%) ; «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-0,9%) ; «Doèvi séché (Anchois)» (-12,9%) ; «Doèvi frit» (-11,0%) ; «Doèvi fumé (Anchois)» (-8,4%) ; «Sardinelles fumées (Adiadoè)» (-7,9%) ; «Poisson salé fermenté (Lanhoin)» (-2,5%) ; «Salomon fumé» (-0,1%) ; «Piment vert (Gboyébessé)» (-29,1%) ; «Piment rouge frais» (-16,3%) ; «Sel de cuisine gros cristaux» (-1,5%) ; «Mayonnaise» (-0,8%) ; «Piment rouge sec en poudre» (-0,8%) ; «Papaye "Afrique"»

(-14,8%) ; «Ananas frais» (-7,3%) ; «Bananes douces» (-2,9%) ; «Pomme fruit» (-2,1%) ; «Pain artisanal salé» (-2,9%) ; «Pain en baguette» (-2,6%) ; «Pain artisanal sucré» (-2,2%) ; «Pâte d'arachide» (-6,2%) ; «Noix de palme (Décou)» (-3,7%) et «Sucre raffiné en poudre» (-11,1%). Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,6% sur le plan national.

De l'inflation

L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,7%. L'indice de prix des «Produits frais» quant à lui, a baissé de 2,5%. Au regard de la provenance, les prix des produits «importés» ont cru de 0,3% tandis que les prix des produits «locaux» ont régressé de 0,1%. Du point de vue de la classification sectorielle, la stabilité du niveau général des prix est due à la hausse des prix des produits du secteur secondaire (+0,6%) amortie par la baisse des prix des produits du secteur primaire (-2,3%) et tertiaire (-0,1%). Pour ce qui est de la durabilité, l'équilibre observée provient essentiellement de la hausse des prix des produits «durables» (+1,3%) ralentie par la baisse des prix des produits «non-durables» (-0,3%).



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Renforcement de la coopération parlementaire

Yawa Tségan a reçu les ambassadeurs de Chine et d’Egypte

La Présidente de l’Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tségan a accordé des audiences aux ambassadeurs de la Chine, Chao Weidong et d’Egypte au Togo, Dr Hussein Hossam, le lundi 26 Octobre à Lomé.

● Bernard AFAWOUBO

Les ambassadeurs de la Chine et d’Egypte ont été reçus le lundi 26 Octobre 2020 par la Présidente de l’Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tségan. Tour à tour, chacun a évoqué les liens qui unissent les institutions parlementaires de leurs nations avec celles du Togo, et ont profité de l’occasion pour exprimer la nécessité de les consolider et les redynamiser. Les échanges de Chao Weidong, l’ambassadeur de la Chine et Yawa Djigbodi Tségan ont porté sur les excellentes relations entre les deux pays et les deux parlements. Autres sujets abordés au cours de l’audience, la réalisation des objectifs du Programme National de Développement (PND) et l’orientation que prendra l’apport de la chine pour sa bonne exécution. A l’en croire cet apport sera plus axé sur les besoins sociaux en termes de coopération sino-togolaise. « Nous avons eu un échange très approfondi sur les relations entre nos deux pays et les deux parlements. J’ai profité de l’occasion pour féliciter Mme la Présidente pour son excellent travail en qualité



de présidente de l’Assemblée nationale et en tant que éminente représentante de la femme togolaise. J’ai réitéré notre volonté d’accompagner le parlement, le gouvernement, le peuple togolais dans la réalisation des objectifs définis par la nouvelle feuille de route du PND et faire en sorte que la coopération sino-togolaise apporte plus de preuves tangibles à la population. Le secteur social sera prioritaire à la future coopération entre les deux pays », a déclaré Chao Weidong au sortir de l’audience. Pour sa part l’ambassadeur de l’Egypte au Togo, Dr Hussein Hossam a fait ses adieux à la Présidente de l’Assemblée nationale et dresser

le bilan des ans passer au Togo. « J’ai rencontré Mme la présidente, premièrement pour faire mes adieux car ma mission s’approche de sa fin au Togo. Et aussi, vous rappelez que Mme la présidente a effectué une visite en Egypte en 2019, donc, nous avons faire le suivi de cette visite et comment relancer la coopération parlementaire, entre les institutions parlementaires dans les deux pays notamment la mise en œuvre du groupe d’amitié parlementaire. Nous avons aussi étudié la coopération technique entre l’Egypte et le Togo et émis quelques idées dans ce domaine qui peuvent se réaliser pendant les prochains mois », a-t-il indiqué.

Concours T-Fertile

Kloutse Yaovi va augmenter sa production d’huile de palme

Le jeune togolais Kloutse Yaovi champion du concours d’entrepreneurs T-Fertile compte augmenter la capacité d’approvisionnement de sa matière première de 6 tonnes ce qui va générer 99 bidons d’huile pour 52 sacs de tourteaux de palmiste, a-t-on appris.

Le jeune entrepreneur Togolais contacté par Vert-Togo indique que ce projet qui le tenait tellement à cœur pourra enfin être une réalité. Sélectionné parmi les 3 finalistes du concours T-Fertile, pour la plus haute récompense, Kloutse Yaovi-Sedzro a créé KASY POPO GROUP, une entreprise spécialisée dans la production et la commercialisation des huiles et tourteaux de palmiste

au Togo. « Face aux défis que nous rencontrons dans le secteur nous avons décidé de faire appel à d’autres jeunes producteurs afin de créer une coopérative des producteurs pour une meilleure résolution des défis. La coopérative aurait pour mission le rachat de la totalité des huiles produites, les conditionner dans de nouvelles emballages étiquetés et la mise sur le marché. », Confie-t-il à vert-togo.com

Il faut noter qu’à l’issu de ce concours d’entrepreneurs, trois Lauréats ont été récompensés. Il s’agit respectivement de mesdames Bakole Esla, 3ème prix (vote du Public), et Hovi Sika Ligth, 2ème prix (Meilleure Entrepreneure) ; et de Kloutse Yaovi-Sedzro, 1er prix. Les lauréats décrochent respectivement des prix de 200 000 FCFA, 500 000 FCFA et 1 000 000 FCFA.

Avec Vert-Togo

Togo

Bientôt une unité de production d’engrais phosphatés

La création d’une unité de production d’engrais phosphatés figure parmi les priorités de la nouvelle feuille de route quinquennale du Togo, a indiqué Mila Mawunyo Aziabile, ministre déléguée auprès du Président de la République, en charge de l’Energie et des Mines.

Si cette production est demeurée depuis 2015 à l’étape de projet alors que le groupe israélien Elenilto avait reçu le permis pour mener cette activité et exploiter les phosphates carbonatés, des informations font état de ce que le statu quo ne va pas perdurer en la matière. Dans la même lignée, on apprend que le riche homme d’affaires nigérian Aliko Dangote, a décroché deux permis de recherche pour les phosphates carbonatés. Les recherches vont cibler la zone de Kpomé Apéyémé et ses environs dans la préfecture de Zio et la zone d’Akoumapé dans la préfecture de Vo. La remise au goût du jour du projet d’exploitation de phosphates carbonatés et de production d’engrais phosphatés n’est pas, le seul projet prioritaire du nouveau



gouvernement dans le secteur minier. Les activités d’exploration et d’exploitation d’autres ressources minières connaîtront également un nouveau dynamisme avec ce gouvernement dans lequel les ministres se sont liés par des contrats d’objectifs. En rappel, certaines dispositions ont été envisagées pour améliorer la gouvernance du secteur minier. Ainsi, la Holding d’Etat Togo Invest a-t-elle été appelée à co-développer avec

Ica Invest, le projet d’exploitation du gisement d’argile de Ledjoblibo, préfecture de Dankpen (environ 90 km de Kara, ville située à 420 km de Lomé, au Nord). Quelques mois avant, le processus de modification du Code minier a été lancé avec l’adoption d’un projet de loi visant à permettre à terme, à l’Etat d’améliorer ses recettes minières.

Avec Togo First

Réponse de Jack Ma au vendeur d’eau

Une introduction boursière record de 34 milliards \$

Ant Group, une société dans laquelle Jack Ma le milliardaire chinois possède des parts estimées à 16,5 milliards \$, s’apprête à aller en bourse, dans le cadre d’une introduction record. Cette opération contribuera à faire de Ma, l’homme le plus riche de Chine sans second immédiat.

Le milliardaire chinois, Jack Ma (photo), s’apprête à donner une réponse forte à son compatriote Zhong Shanshan, à la tête de la plus importante société de vente d’eau de Chine. Celui-ci l’avait détrôné au classement des plus grandes fortunes de ce pays, vers la fin du mois de septembre 2020. M. Ma est depuis lors repassé devant Zhong Shanshan, si on s’en tient aux données actualisées par l’indice Bloomberg des 500 milliardaires de la planète. Le patron d’Alibaba s’apprête à mener une action qui le rendra plus riche encore. Les investisseurs de la planète attendent avec impatience l’introduction sur les bourses de Hong Kong et de Shanghai, d’Ant Group,



une société de technologie financière, dans laquelle Jack Ma a une participation directe évaluée à 16,4 milliards \$ et une participation indirecte via son autre entreprise Alibaba. Selon les dernières informations sur l’opération, dont la date annoncée est le 5 novembre 2020, elle devrait permettre de mobiliser jusqu’à 34 milliards \$ auprès des investisseurs. Un record qui dépasse de loin celui de la compagnie pétrolière saoudienne Aramco qui avait mobilisé 29 milliards \$.

Cette introduction boursière devrait donc faire augmenter la fortune de Jack Ma de deux manières. D’une part, sa participation directe à Ant Group sera revalorisée à la suite de l’introduction en bourse et d’autre part, sa participation à Alibaba, actionnaire d’Ant Group pourra elle aussi être revue à la hausse. On ne peut pour l’instant dire ce que Jack Ma touchera comme cash dans cette initiative. Selon Bloomberg, ses avoirs en cash atteignent déjà les 8,8 milliards \$. Une donnée qui en fait de loin, l’homme le plus bancable de Chine et un des hommes les plus puissants des marchés financiers du monde.

Avec Agence Ecofin

Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L’indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L’indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d’énergie, la R&D, l’éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles



BIOPERFECT

BIOPERFECT et LECLERC mettent l'Afrique à l'honneur

DU 26 AU 31 OCTOBRE 2020 DE 09H À 19H



Venez découvrir notre sélection Afrique
à *l'Hypermarché E.Leclerc Saint Ouen L'Aumône

AGROALIMENTAIRE / COSMÉTIQUES / BOISSONS



BIOPERFECT



African Things



06 15 05 33 43

Facilité africaine de soutien juridique**Deux nouveaux membres au Conseil de gestion**

La juriste kenyane Christine Anyango Agimba et le diplomate norvégien Arve Ofstad ont été nommés à compter du 26 octobre 2020, membres du Conseil de gestion de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF), créée en 2010 par la Banque africaine de développement (BAD).

● **Nicole ESSO**

Les deux nouveaux membres du Conseil de gestion de l'ALSF apporteront respectivement une riche expérience en matière de politique internationale, de commerce international, de réforme judiciaire et de développement économique. De nationalité kenyane, Christine Agimba, est actuellement solliciteur général adjoint au bureau de consultation juridique de l'État et au ministère de la Justice (bureau du procureur général). Elle possède plus de 25 ans d'expérience juridique dans les secteurs public et privé. Elle a notamment exercé comme conseil dans de nombreux domaines liés aux questions juridiques, de gouvernance et de politique financière, dont la gestion de programmes de réforme du secteur public dans les domaines judiciaire et financier au Kenya. Christine Agimba a été également chargée de projet et spécialiste du secteur juridique au ministère des Finances du Kenya et juriste à la Banque du commerce et du développement (anciennement PTA Bank). Elle a débuté sa carrière juridique en tant qu'associée chez Hamilton, Harrison and



Mathew Advocates à Nairobi. Le diplomate norvégien Arve Ofstad est un économiste doté d'une large expérience dans les questions de développement, de recherche et de politique en matière d'aide. Comme diplomate, il a été notamment chef de mission adjoint à Khartoum, au Soudan et ambassadeur de la Norvège à Lusaka, en Zambie. Arve Ofstad a également exercé plusieurs fonctions de haut niveau en Norvège au sein de l'Agence norvégienne de coopération et de développement (NORAD), en qualité de directeur des politiques, de la consolidation nationale et de la paix, de l'économie du développement mais aussi comme chef de l'Unité des stratégies de développement, de la réduction de la pauvreté et de la promotion de la paix,

et comme conseiller principal de l'Unité d'analyse du développement. Pour leurs remarquables contributions, la Facilité africaine de soutien juridique exprime sa sincère gratitude à Bruce Montador et à Rafique Jusob Mahomed, membres de son Conseil de gestion depuis 2017, et qui sont arrivés au terme de leur mandat de trois ans. Créée par la Banque africaine de développement en 2010, l'ALSF aide les gouvernements à négocier des transactions commerciales complexes, en fournissant une assistance juridique et technique dans le cadre de projets de partenariat public-privé dans les secteurs du pétrole et du gaz, des mines et de l'énergie, et en couvrant les questions de dette souveraine et les litiges avec les créanciers.

Afrique**Azelio et Jet Energy veulent stocker 45 MWh d'électricité**

Un accord vient d'être signé entre l'entreprise suédoise Azelio et Jet Energy, une société marocaine spécialisée dans la construction, l'exploitation et la maintenance de centrales solaires photovoltaïques. Le partenariat vise l'installation des systèmes de stockage d'Azelio au Maroc et dans plusieurs autres pays d'Afrique francophones. Les installations devraient contribuer à stocker près de 45 MWh d'électricité jusqu'en 2025.

Plusieurs projets de production d'électricité développés par Jet Energy en Afrique francophone disposeront bientôt de systèmes de stockage. Les systèmes seront fournis par l'entreprise suédoise Azelio, dans le cadre d'un partenariat signé le 20 octobre 2020 avec la société marocaine Jet Energy, spécialisée dans la construction, l'exploitation et la maintenance de centrales solaires photovoltaïques. «L'Afrique francophone est l'un des marchés où nous constatons que notre technologie de stockage d'énergie (TES.POD) de longue durée (30 ans) peut apporter de grands avantages. Nous sommes ravis de collaborer avec Jet Energy dans leurs efforts pour fournir aux clients une production d'énergie renouvelable fiable et abordable, 24 heures sur 24», affirme Jonas Eklind, le PDG d'Azelio. Les systèmes de



stockage qui seront installés en Afrique francophone utilisent de l'aluminium recyclé comme support de stockage. Autrement dit, le système est dépourvu de minéraux rares et ne souffrira pas d'une réduction de capacité de stockage au fil du temps. Selon les termes de l'accord entre Azelio et Jet Energy, les systèmes devraient stocker 45 MWh d'électricité jusqu'en 2025 et ainsi permettre l'alimentation continue des populations. «Le premier projet vise 50 kW en 2021, suivi par des installations de projets à plus grande échelle

avec un total prévu de 5 MW en 2022, 10 MW en 2023, 15 MW en 2024 et 15 MW en 2025», indique Azelio. Ce partenariat intervient environ 8 mois après l'inauguration du premier système de stockage d'énergie solaire thermodynamique d'Azelio au Maroc. L'installation se trouve dans le complexe solaire de Noor Ouarzazate. Elle devrait être mise en service avant la fin de l'année 2020, après les vérifications de stockage effectuées par l'entreprise suédoise.

Avec Afrik21

Burkina Faso**Le projet de loi de finance 2021 adopté**

Les députés ont adopté le lundi 19 octobre 2020, le projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat exercice 2021. Ce dernier projet de la septième législature se chiffre en recettes à 2110,974 milliards FCFA et 2651,774 milliards FCFA en dépenses. Au cours de cette plénière, sur les 118 votants, 91 députés ont votés "Pour » et 27 se sont abstenus.



C'est après une séance de travail de plus de 7h d'horloge que les députés ont passé au crible le projet de loi de finances portant loi de budget de l'État, exercice 2021 présenté par la Commission des Finances et du Budget (COMFIB). Selon le ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Lassané Kaboré, le budget s'établit à 2 110,974 milliards F CFA en recettes et 2 651,774 milliards FCFA en dépenses. Les prévisions de recettes propres se chiffrent à 1 799,518 milliards FCFA en 2021 contre 1 672,280 milliards FCFA en 2020, soit un accroissement de 127,238 milliards FCFA en valeur nominale et 7,61% en valeur relative. Elles sont constituées essentiellement de recettes fiscales. « Les recettes propres représentent 85,25% des recettes totales du budget de l'Etat en 2021 contre 81,27% en 2020. Quant aux ressources extérieures, elles se chiffrent en 2021 à 311,456 milliards FCFA contre 385,518 milliards FCFA en 2020, soit une baisse de 74,063 milliards FCFA en valeur absolue et

19,21% en valeur relative», a-t-il souligné. Les prévisions de dépenses, a ajouté le ministre en charge des finances, se chiffrent à 2 651,774 milliards FCFA en 2021 contre 2 532,763 milliards FCFA pour 2020. Elles sont constituées, selon lui, de dépenses courantes pour un montant de 1 775,048 milliards FCFA et de dépenses en capital pour 876,725 milliards FCFA. A en croire le ministre Lassané Kaboré, le projet de loi de finances 2021 a été élaboré sur la base des priorités et suivant un choix stratégique du gouvernement. Il tient en compte l'évolution socio-économique marquée par le terrorisme et la maladie à Coronavirus.

prévisions sectorielles

Le secteur de la santé bénéficie de 13,52% des prévisions budgétaires en 2021, soit 266,080 milliards FCFA. Pour ce qui est du secteur de l'enseignement regroupant le préscolaire, le primaire, le secondaire, le supérieur, la recherche scientifique, la formation professionnelle et

technique, il absorbe 29,92% des prévisions budgétaires de 2021, soit 588,851 milliards FCFA. Quant au secteur du développement rural, lui, selon le ministre des Finances, bénéficie d'une allocation budgétaire de 123,904 milliards FCFA, soit 6,30% des prévisions budgétaires totales. Au regard de tout cela, il ressort une épargne budgétaire de 24,469 milliards FCFA contre 2,495 milliards FCFA en 2020, soit une amélioration de 21,974 milliards FCFA. Parlant de déficit budgétaire, il s'élève à 540,800 milliards FCFA en 2021 contre 474,965 milliards FCFA en 2020. Ainsi en vue d'améliorer la mobilisation des ressources propres, le ministre de l'économie a rassuré que des réformes seront poursuivies au niveau des différentes régies de recettes. Et cela à travers l'optimisation des ressources propres en passant par des télé-procédures, une meilleure organisation des services, le recouvrement des dettes, la mise en œuvre du cadastre fiscal, la lutte contre la fraude, la corruption.

Avec fasopic.net

Bénin**Nature Tropicale Ong alerte sur l'extinction des poissons migrateurs**

Les poissons migrateurs sont menacés d'extinction au Bénin. C'est l'alerte lancée par Nature Tropicale Ong qui a joué pendant, 25 années, un rôle de leadership dans la préservation de la nature, l'environnement et la biodiversité au Bénin lors de la Journée mondiale de la migration des poissons célébrée samedi 24 octobre 2020.

Faisant d'une pierre deux coups, la balle au bond, est saisie et pour marquer son parcours, l'Ong a organisé, une journée portes ouvertes sur la migration des poissons sur les sites de Grand-Popo et Cotonou et la protection des rivières et plans d'eau. « Au cours de cette journée, les populations ont découvert gratuitement la vie sous l'eau et ont appris sur les menaces qui pèsent sur les écosystèmes aquatiques et les comportements responsables à adopter dans les zones humides », a fait savoir le Directeur de Nature tropicale Ong, Josèa Dossou-Bodjrénou. Pour lui, depuis

2019, le Gouvernement du Bénin s'est résolument engagé dans l'assainissement des plans d'eau (lagunes, lacs et rivières) en application du nouveau Code de la pêche et de l'aquaculture au Bénin. Seulement, des efforts restent à consentir. Pour ce qui est des poissons migrateurs, alerte-t-il, les techniques archaïques de pêche constituent une menace pour leur survie. Lesquelles techniques, déplore le Professeur, font qu'« après 60 ans d'indépendance, il n'y a pas de poissons élevés dans aucun marché du Bénin ». Selon ses propos, « L'intérêt recherché est de faire prendre conscience au

grand public de la richesse et de la variété de notre biodiversité, des conséquences liées à leur surexploitation et de la nécessité de leur conservation et multiplication pour les générations actuelles et futures ». Il s'agit aussi, d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés du monde entier à conserver l'intégrité de la biodiversité et de veiller à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. Une mission de l'Union mondiale pour la nature (UICN) dont Nature Tropicale Ong est membre.

Avec VivAfrik

BRVM 10

111,07

Variation Jour

↓ -2,22 %

Variation annuelle

↓ -25,51 %

BRVM

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Aléique de l'Ouest

BULLETIN OFFICIEL DE

LA COTE

N° 206

lundi 26 octobre 2020

Site : www.brvm.org

BRVM Composite

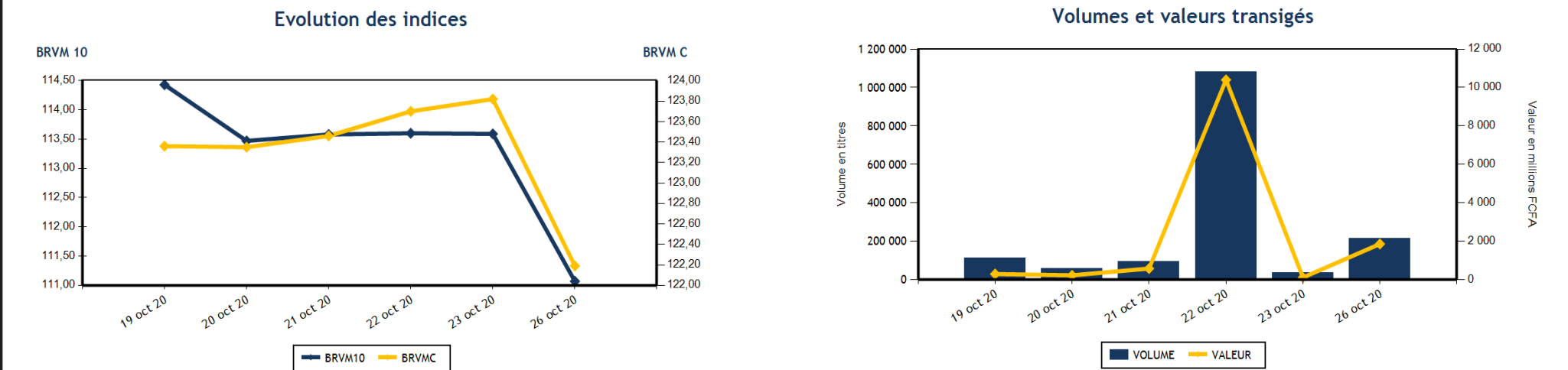
122,19

Variation Jour

↓ -1,32 %

Variation annuelle

↓ -23,27 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 671 247 387 936	-1,32 %
Volume échangé (Actions & Droits)	215 253	529,45 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 851 353 657	1 841,94 %
Nombre de titres transigés	36	12,50 %
Nombre de titres en hausse	9	28,57 %
Nombre de titres en baisse	14	40,00 %
Nombre de titres inchangés	13	-13,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 225	7,46 %	-28,99 %
BICI CI (BICC)	5 715	7,42 %	-15,96 %
PALM CI (PALC)	1 350	7,14 %	-25,82 %
SOLIBRA CI (SLBC)	45 000	5,88 %	0,00 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	7 300	1,39 %	-8,75 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,59	2,94 %	-13,46 %	15 823	36 687 290	60,44
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	328,64	-3,91 %	-33,66 %	156 075	1 608 086 765	7,22
BRVM - FINANCES	15	52,17	-0,08 %	-14,46 %	39 124	201 554 457	5,92
BRVM - TRANSPORT	2	309,48	0,77 %	-15,62 %	50	63 000	7,31
BRVM - AGRICULTURE	5	68,86	1,56 %	-19,82 %	1 097	1 001 600	6,62
BRVM - DISTRIBUTION	7	193,08	-0,48 %	-23,76 %	3 084	3 960 545	12,01
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	320,81	0,00 %	6,12 %	0	0	4,04
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,29	
Taux de rendement moyen du marché	10,35	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,32	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	78	
Volume moyen annuel par séance	235 927,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	668 973 167,52	

Définitions

Volume moyen annuel par séance

Valeur moyenne annuelle par séance

Ratio moyen de liquidité

Ratio moyen de satisfaction

Ratio moyen de tendance

Ratio moyen de couverture

= Volume annuel échangé / nombre de séances

= Valeur annuelle échangée / nombre de séances

= Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)

= Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)

= Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)

= Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 658 690 929 843	1,93 %
Volume échangé	271	-79,64 %
Valeur transigée (FCFA)	2 711 219	-79,63 %
Nombre de titres transigés	3	0,00 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	2	0,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	1 040	-7,14 %	-35,00 %
SONATEL SN (SNTS)	10 500	-4,42 %	-38,22 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	2 900	-4,13 %	-27,32 %
BERNABE CI (BNBC)	625	-2,34 %	-10,71 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	450	-2,17 %	-25,62 %

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	4,89	
Ratio moyen de satisfaction	55,06	
Ratio moyen de tendance	1 125,23	
Ratio moyen de couverture	8,89	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	-0,65	
Nombre de SGI participantes	25	

Taux moyen de rotation

PER moyen du marché

Taux de rendement moyen

Taux de rentabilité moyen

Prime de risque du marché

= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)

= moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif

= moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende

= moyenne des taux de rentabilité des actions cotées

= (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

Coronavirus

La pandémie accélère la conversion numérique du travail

Une étude du forum économique mondial publiée mercredi analyse que le tournant numérique a été accentué par le coronavirus.

La révolution numérique va nécessiter d'importants efforts de reconversion pour préserver l'emploi, selon un rapport du forum économique mondial publié mercredi, mettant en lumière que près de la moitié des salariés vont devoir mettre à niveau leurs compétences. La pandémie de Covid-19 a accéléré les mutations du monde du travail déjà à l'œuvre, selon ce rapport qui se penche sur l'avenir de l'emploi avec ce que les organisateurs du Forum économique mondial qui se tient habituellement à Davos, en Suisse, décrivent comme une «quatrième révolution industrielle». «Ce qui était considéré comme «l'avenir du travail» est déjà arrivé», affirment les auteurs de ce rapport dans un communiqué, soulignant que la récession déclenchée par la crise sanitaire «a provoqué un changement du marché du travail plus rapide que prévu».

Quelque 85 millions d'emplois impactés

D'ici 2025, l'automatisation et la nouvelle répartition du travail entre les humains et les machines risque de perturber quelque 85 millions d'emplois au niveau mondial, touchant en particulier les tâches appelées à évoluer avec les changements technologiques, telles que la saisie de données, la comptabilité et le soutien admi-



nistratif. Mais les nouvelles technologies vont également faire émerger quelque 97 millions de nouveaux postes, entre autres dans des secteurs tels que les soins à la personne, les entreprises liées à cette quatrième révolution industrielle, notamment dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, ou encore dans la création de contenus.

réduits

Selon ce rapport, 43% des entreprises interrogées s'attendent à réduire leurs effectifs en raison de ces nouvelles technologies, 41% prévoient de recourir à davantage de sous-traitants tandis que 34% prévoient au contraire de recruter avec ces mutations technologiques. Ce rapport, dans sa troisième édition, se base sur les projections de hauts dirigeants d'entreprises, dont des directeurs des ressources humaines et directeurs de la stratégie, qui représentent près de 300 grandes entreprises. Par rapport aux deux précédentes éditions, les

auteurs de l'étude notent cependant que les créations de postes sont en train de ralentir alors que les destructions d'emplois accélèrent.

Aggravation des «inégalités existantes»

La crise sanitaire a «aggravé les inégalités existantes», a noté Saadia Zahidi, directrice générale au Forum Économique Mondial, citée dans le communiqué, le rapport mettant en lumière un «nouveau sentiment d'urgence» pour accélérer la reconversion. «À l'avenir, nous verrons que les entreprises les plus compétitives seront celles ayant investi massivement dans leur capital humain, les qualifications et les compétences de leurs employés», a-t-elle affirmé. Près de 50% des travailleurs qui conserveront leur poste au cours des cinq prochaines années auront besoin d'une reconversion, selon ce rapport.

(ATS/NXP)

Energie

Des géants pétroliers s'allient dans le stockage de CO2

BP, Royal Dutch Shell et Total veulent capter le CO2 dans les fumées, le transporter puis le stocker au fond de la mer du Nord. But: réduire la pollution du secteur industriel.

Plusieurs géants pétroliers comme BP, Royal Dutch Shell et Total ont annoncé lundi un partenariat pour mettre en place des infrastructures de transport et de stockage de CO2 en mer du Nord britannique, afin de réduire la pollution du secteur industriel. Cette initiative, menée par BP, est portée également par le norvégien Equinor, l'italien Eni et le gestionnaire du réseau électrique britannique National Grid, selon un communiqué commun. Leur objectif est de participer à deux projets déjà lancés et visant à décarboner des régions industrielles dans le nord de l'Angleterre avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2030. Ces projets, NZT (Net Zero Teesside) et ZCH (Zero Carbon Humber) doivent voir le jour en 2026 et misent sur le captage de CO2 émis par les



industries ainsi que sur l'utilisation de carburant à partir d'hydrogène. Le captage vise à récupérer le CO2 dans les fumées, à le transporter puis le stocker dans le sous-sol, mais cette technique est coûteuse et encore peu développée.

Sites géologiques en mer du Nord

Les groupes pétroliers interviendraient eux dans l'acheminement du CO2 capturé vers des sites géologiques en mer du Nord où il serait

stocké. Ils précisent avoir fait une demande de financement auprès du gouvernement dans le cadre d'un fonds mis en place pour réduire les émissions de CO2 dans l'industrie. «Le partenariat témoigne de la volonté du secteur de travailler ensemble dans le captage et le stockage de CO2 au Royaume-Uni pour décarboner l'économie locale et contribuer aux objectifs climatiques du Royaume-Uni», souligne Andy Lane, un responsable de BP. Le secteur pétrolier et gazier au Royaume-Uni s'est engagé en juin à diviser par deux d'ici 2030 ses émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploration et la production d'énergie fossile en mer. Il veut être neutre en émissions carbone d'ici 2050, comme l'a promis le gouvernement pour l'ensemble du pays.

(ATS/NXP)

États-Unis

Facebook s'oppose à l'étude du ciblage à des fins politiques

Un projet universitaire destiné à savoir comment «les pubs politiques sont ciblées» sur Facebook n'est pas du goût du géant californien des réseaux sociaux.

Facebook a demandé à l'université de New York (NYU) de mettre fin à un projet de recherche sur ses pratiques en termes de ciblage des publicités politiques. Le groupe a invoqué une violation de son règlement sur la collecte de données des utilisateurs. «Il y a une semaine, Facebook m'a envoyé une lettre pour nous demander de retirer (l'extension) AdObserver et de supprimer nos données», a tweeté vendredi Laura Edelson, chercheuse du NYU Ad Observatory ("observatoire de la publicité"). Elle a ajouté qu'elle ne se plierait pas à cette requête. A dix jours des élections américaines, le géant des réseaux sociaux est plus que jamais scruté et critiqué pour son rôle dans la campagne. Les outils mis à disposition sur Facebook permettent en effet aux différents groupes politiques d'influencer des électeurs.

Non conforme aux règles de Facebook

«Le public a le droit de savoir comme les pubs politiques sont ciblées», poursuit Laura Edelson. L'extension ("plugin") peut être installée sur un navigateur internet et copie les publicités vues sur Facebook dans une base de données publique, à des



fins de transparence et de recherche sur le ciblage publicitaire. Il est alors possible de voir quels profils sont visés par les types d'annonces. «Nous avons informé NYU il y a des mois qu'un projet de récolte des informations Facebook enfreignait nos règles», a répondu Joe Osborne, un porte-parole du groupe. «Notre bibliothèque publicitaire, consultée par 2 millions de personnes tous les mois, y compris NYU, fournit plus de transparence sur les publicités politiques que la télévision, la radio ou toute autre plateforme numérique», a-t-il continué. L'entreprise californienne, après s'être montrée très permissive en la matière, a largement durci ses règles en matière de publicités politiques depuis un an. Elle a notamment interdit les tentatives de sape du processus électoral, ou certaines déclarations ra-

cistes ou xénophobes.

Des failles malgré tout

Aucune nouvelle publicité politique ne pourra être diffusée sur ses plateformes dans la semaine précédant l'élection, et toutes les publicités sur des sujets de société ou de politique seront interdites aux Etats-Unis à la fermeture des bureaux de vote le 3 novembre. Mais «nos analyses montrent que les algorithmes de transparence de Facebook sont faillibles et laissent régulièrement passer des pubs politiques, qui ne sont alors pas incluses dans les archives», a indiqué Laura Edelson sur le site du projet. Facebook a donné jusqu'à fin novembre à NYU pour mettre fin à ce projet, sans préciser les conséquences dans le cas contraire.

(ATS/NXP)

De janvier à août

Les exportations françaises de vins ont reculé de 18%

Les ventes de vins français sont touchées par la crise sanitaire mondiale liée à l'épidémie de Covid-19, mais également par les taxes américaines et les inquiétudes liées au Brexit.

Deuxième contributeur à la balance commerciale française derrière l'aéronautique, le marché de l'exportation des vins prend un mauvais rouge. Les ventes ont en effet chuté de -18% en valeur entre janvier et août 2020 comparé aux huit mêmes mois de 2019 (les chiffres de septembre ne sont pas encore connus), a indiqué jeudi 22 octobre FranceAgriMer, l'organisme spécialisé gérant les marchés agricoles en France. Signe que la situation est alarmante : c'est la première fois depuis 2008-2009 qu'une baisse «aussi marquée» intervient sur le marché de l'exportation des vins. Le recul le plus important porte sur les ventes de vins effervescents, champagne et crémant, dont les exportations ont chuté de 22% en volume et de 28% en valeur sur la période. Celles de vins tranquilles se sont affaïssées de 6% en volume et de 13% en valeur. Sur la "campagne" viticole, qui s'étend

du 1er août d'une année au 31 juillet de la suivante, soit d'une saison des vendanges à l'autre, la chute des exportations s'élève à 10% au total, tous vins confondus, a relevé l'organisme au lendemain d'un conseil spécialisé sur le sujet. La cause de cette baisse est à impliquer directement à la crise du Covid-19. En grande partie en raison de la fermeture des restaurants quasiment simultanément dans de nombreux pays du monde, où les vins français tiennent une bonne partie des cartes de vins. Mais la pandémie n'est pas l'unique responsable. La chute s'explique aussi par l'imposition de taxes de 20% aux États-Unis depuis octobre 2019 sur les vins tranquilles de moins de 14 degrés, ainsi que sur les incertitudes liées au Brexit, la Grande-Bretagne étant l'un des premiers clients de la France viticole.

Ouverture d'une aide au stockage

FranceAgriMer a également confirmé vendredi 23 octobre la mise en place d'une aide au stockage de vins à partir du 1er novembre 2020. Les aides seront distribuées à hauteur de 4 centimes par hectolitre et par jour, et accessibles à partir de 100 hectolitres de vin stocké, pour que les négociants qui supportent les plus gros volumes, laissent aussi des producteurs plus modestes en profiter. Tous les vins sont éligibles (AOC, IGP, VSIG), en vrac, bouteille ou BIB. Le budget consacré à cette mesure est de 40 millions d'euros, dont 35 millions viennent du budget national et 5 millions de fonds européens. L'aide, qui devra être demandée à FranceAgriMer sur un site dédié accessible dans les semaines à venir, sera versée en fin de période de stockage, et «au plus tard le 15 octobre 2021» a indiqué à la presse Didier Josso, délégué pour les filières viticoles et cidricoles de l'organisme.

Avec AFP

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	https://naturallia.com/
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	https://www.emarketingparis.com/ https://www.emarketingparis.com/
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	https://jib-innovation.com/
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org

HOROSCOPE finance

Bélier Quelques inquiétudes si vous avez vidé votre compte en banque. Avec l'aide de Saturne, vous parviendrez à retrouver l'équilibre ; alors, ne laissez pas vos problèmes pécuniaires actuels vous plonger dans l'insomnie. Mais si vous continuez à dépenser sans compter, vous ne vous en sortirez sûrement pas !

Taureau Vous serez favorisé financièrement. Sans aller jusqu'à vous assurer un pactole, les astres vous permettront de vivre sans souci. Vous serez bien placé pour toute question liée au patrimoine, à un héritage, à une succession ; vous saurez faire fructifier ces biens de manière avisée et opportune.

Gémeaux Les zones d'argent de votre Ciel ne seront touchées par aucune influence céleste. Voilà qui vous mettra à l'abri des mauvaises surprises. En contrepartie, cette indifférence du Ciel à l'égard de vos finances ne laisse pas présager d'amélioration notable : inutile, donc, de rêver que vous allez avoir des rentrées d'argent inattendues ou qu'une prime quelconque vous tombe dans le bec !

Cancer Vous devrez subir l'influence pesante de la Lune. Tâchez de bien gérer vos dépenses, d'autant qu'il y aura un risque de mauvaises surprises financières. Une somme sur laquelle vous comptiez pourrait être moins importante que prévue ou tarder à vous parvenir. Si vous envisagiez de faire un voyage, vous serez contraint de le remettre. Mais pour éviter d'aggraver votre situation, ce sera la seule solution !

Lion Uranus formera quelques aspects négatifs. Il pourra donc provoquer quelques mauvaises surprises dans le domaine financier. Pour être sûr de vous en sortir, conservez des économies suffisantes et ne prenez aucune décision pécuniaire risquée.

Vierge Ne vous lancez pas ce jour dans des opérations financières trop audacieuses : les influx n'y seront pas favorables. Au lieu de n'en faire qu'à votre tête, écoutez plutôt les conseils avisés de certains de vos proches.

Balance Grâce à votre enthousiasme et à votre optimisme, bien soutenus par l'ambiance astrale à domination martienne, vous réussirez à mener à bien des projets que beaucoup de gens autour de vous croyaient irréalisables. Méfiez-vous des envieux, qui pourraient vous nuire en exploitant votre sensibilité à la flatterie.

Scorpion Vous aurez l'occasion de prendre des initiatives qui se révéleront lucratives, favorisant ainsi l'accroissement de vos résultats financiers. Il ne serait pas exagéré de dire que votre situation sera prospère.

Sagittaire Le Soleil formera de très belles configurations. Mais ne comptez tout de même pas sur lui pour vous accorder une journée de chance financière exceptionnelle. L'astre du jour se contentera de vous gratifier d'une journée de plus grande chance : une rentrée surprise est possible, un petit gain au jeu, ou encore une prime quelconque ou une prime imprévues.

Capricorne Vous bénéficierez d'une certaine chance financière ou, à tout le moins, vous n'aurez pas de difficulté pécuniaire à redouter. Mais méfiez-vous de l'influence de Saturne : essayez de garder quelques économies sur votre compte en banque, cela vous rendra service bientôt.

Verseau Vous aurez tendance à voir trop grand en matière de finances. Etudiez à fond les propositions que l'on vous fait : elles sont moins lucratives qu'elles ne le paraissent et vous entraîneraient beaucoup trop loin. De même, évitez les dépenses somptuaires ; dans votre situation présente, elles sont inutiles et ne vous apporteraient que des inconvénients.

Poissons Gérez sagement votre budget, et tout ira bien. Les astres n'auront pratiquement aucune influence sur votre équilibre financier cette fois. Vous voilà donc à l'abri des difficultés imprévues qu'auraient pu provoquer des planètes négatives. En revanche, vous ne pourrez pas non plus compter sur le soutien providentiel d'astres bénéfiques.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adress AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de toux ou
d'éternuement.



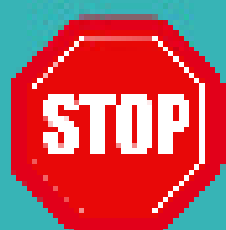
LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(228) 22 40 40 48 / 92 06 85 06 E-mail seutogo@gmail.com Lomé

Plateforme mondiale d'investissement

Le MCC et Africa50 signent un accord

La Millenium Challenge Corporation (MCC) et Africa50 s'engagent à travers la signature d'un protocole d'accord à mobiliser les capitaux pour des projets ayant un impact en Afrique.

● Bernard AFAWOUBO

Dans l'optique de développer et de lancer le partenariat pour un développement de l'accélérateur de l'impact du millénaire sur les infrastructures (MIIA), la Millenium Challenge Corporation (MCC) et Africa50 ont à travers un communiqué rendu public en date du 21 octobre 2020, annoncé avoir signé un protocole d'accord. En effet, la nouvelle entité dénommée l'impact du millénaire sur les infrastructures (MIIA) est une plateforme d'investissement mondiale conçue pour stimuler et attirer des investissements d'impacts en Afrique en développant des contrats d'infrastructure bancables ayant des impacts sociaux et économiques mesurables. Les investissements réalisés dans le cadre du MIIA couvriront des projets dans des secteurs tels que l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation, les transports, l'énergie et les télécommunications. Selon Sean Cairncross, Directeur Général de la MCC, Cette nouvelle collaboration va débloquent des opportunités économiques sur le continent, et je suis enthousiaste de voir ce que notre travail commun permettra de réaliser. « Nous sommes heureux de nous associer au MCC pour développer et lancer le MIIA. Cette initiative importante renforcera nos efforts pour développer des projets bancables à travers l'Afrique, ayant un impact significatif sur le développement. Cela contribuera également à encourager les flux de capitaux vers les infrastructures, qui sont l'un de nos mandats principaux » a déclaré Alain Ebobisse, PDG d'Africa50. La demande annuelle pour le développement des infrastructures est de 3 700 milliards de dollars jusqu'en 2035, et les pays en développement devraient représenter environ deux tiers de toutes les dépenses d'infrastructure. La Banque africaine de développement

estime également que les besoins de financement en Afrique sont de 130 à 170 milliards de dollars par an, avec un écart de 68 à 108 milliards de dollars. Cette nouvelle plateforme aidera à surmonter les difficultés liées à l'impact des investissements dans les infrastructures sur le développement. Ceci sera possible grâce à des caractéristiques telles qu'un processus de certification de l'impact social et environnemental des projets d'infrastructure, des ressources pour préparer des projets bancables dont l'impact est certifié, et un cadre permettant de faire correspondre ces projets à des investisseurs d'impact qui peuvent fournir des capitaux. Le MIIA sera lancé en Afrique conjointement avec Africa50 qui a une expérience en tant que développeur de projets et investisseur ayant une connaissance et une influence régionales approfondies. En fonction du succès de l'effort initial en Afrique, la MIIA pourrait rechercher des partenariats similaires en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est. Le MIIA fait partie de la stratégie de financement

Concours UN75

Lancé le 7 septembre dernier, le concours artistique organisé par les Nations Unies a connu son apothéose. Le rêve des artistes togolais du monde voulu en 2045 a été récompensé lundi à Lomé.

Les gagnants du concours national ayant pour thème « le monde que nous voulons en 2045 » sont connus. Lors d'une cérémonie restreinte en raison des mesures barrières de la COVID-19, les trois meilleurs œuvres de chaque catégorie ont été primées. Le premier prix dans la catégorie musique est remporté par TELLAH- TAGAN Roméo. NAYO Hortense et le groupe AKADI occupent respectivement la deuxième et troisième place. Dans la catégorie littérature, c'est DOGO Aurore qui occupe la première place, suivi de AG-

mixte de la MCC visant à mobiliser des capitaux privés pour créer de meilleures opportunités et maximiser l'impact des projets qui stimulent la croissance économique et réduisent la pauvreté. En tant qu'agence gouvernementale américaine indépendante, la MCC travaille dans le monde entier avec les pays en développement les mieux gouvernés, en leur fournissant des subventions pour débloquent leur potentiel économique. Environ deux tiers du portefeuille de l'agence se trouvent en Afrique. Africa50 est une plateforme d'investissement dans les infrastructures qui contribue à la croissance de l'Afrique en développant et en investissant dans des projets bancables, en catalysant les capitaux du secteur public et en mobilisant des financements du secteur privé, avec des rendements et un impact financier différenciés. La base d'investisseurs d'Africa50 est actuellement composée de 28 pays africains, de la Banque africaine de développement, de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de Bank Al-Maghrib.

Les meilleurs rêves artistiques du monde en 2045 récompensés

BEMELE Kodjo et DOGAN Yao Renaud. Pour les arts visuels et numériques, c'est AHONTO Kwami Jean qui remporte le trophée. Edoh Komlan et AFFO Agnon occupent la seconde et troisième place. Les lauréats ont reçus des trophées et des prix numéraires allant jusqu'à 1 million FCFA. Rappelons que le concours de création artistique est été initié dans le cadre de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU (UN75). Plus de 120 créateurs dans les domaines de la musique, la littérature et les arts visuels et numé-

Brexit

Le football anglais à deux doigts de la crise !

Alors que le football anglais va se compliquer la vie avec la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne, la Premier League et la Football Association sont en lutte. Une crise de gouvernance pointe le bout de son nez outre-Manche.

Le 23 juin 2016, l'Europe entière retenait son souffle. En effet, c'est à cette date qu'avait lieu le référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne. Dans la journée, on apprenait que les partisans du Brexit avaient gagné et que donc un long processus allait prendre place afin que le Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Écosse et Irlande du Nord) sorte de l'Union Européenne. Outre vis-à-vis des financiers, on s'interrogeait alors sur la capacité de la Premier League à engager des joueurs, qui auraient donc à nouveau (pour les Européens) besoin d'un visa. La France regardait cela du coin de l'œil étant donné que les Anglais sont les principaux financiers du football français avec leurs transferts farfelus. Quatre années plus tard, ce problème n'est toujours pas réglé. Ainsi, dans son édition du jour, le Daily Mail nous apprend que la Premier League, qui est une société, voudrait jouer un vilain tour à la Football Association (FA). On peut y lire : « la Premier League pourrait mettre sur la touche



la Football Association dans une tentative historique de persuader le ministère de l'Intérieur de mettre en place un système de visa spécial, alors que la dispute sur les quotas post-Brexit fait rage ».

Vers un no deal ?

Ce mardi, des pourparlers de crise auront lieu entre les différents clubs après que les discussions avec la fédération ont échoué. Richard Masters, le patron de la Premier League, a envoyé ainsi un e-mail aux présidents et directeurs généraux des écuries anglaises, expliquant l'impasse avec Greg Clarke, le patron de la FA, et avouant qu'il pourrait se passer de l'instance afin de délivrer eux-mêmes les visas et ainsi

mettre la FA sur la touche. Le 31 décembre prochain, des nouvelles lois sur l'immigration des footballeurs devraient être introduites par le Premier ministre britannique. C'est là que les divergences pointent le bout de leur nez. La FA souhaiterait limiter les joueurs étrangers avec pour but de renforcer l'équipe nationale quand la Premier League, elle, veut au contraire assouplir les règles sur l'immigration. Une date butoir a été fixée à samedi prochain pour trouver un accord, sinon quoi les deux parties proposeront au gouvernement britannique leur propre solution. Pour l'instant, entre la FA et la Premier League, c'est un "no deal".

Avec footmercato.net



Avec iciLome

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles
<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



#CQFS

CMJN

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée via : **www.otr.tg** ou **www.dadc.gouv.tg**



Office Togolais des Recettes - OTR